

Les vignerons du Saint Mont en assemblée générale à Plaisance-du-Gers

Le président Marc Ducournau optimiste et conquérant



Les vignerons du Saint Mont en assemblée générale à Plaisance-du-Gers

Marc Ducournau, président de la Cave coopérative des vignerons du Saint Mont, a présenté aux adhérents, le 27 janvier à Plaisance-du-Gers, un rapport optimiste et conquérant. Optimiste, car il met l'accent sur les bonnes nouvelles et conquérant, parce qu'il souligne la bonne santé de la Cave, y compris de sa filière biologique et affirme qu'elle continuera à gagner des marchés « grâce à nos pratiques raisonnées depuis des décennies. » Il ajoute que 1 558 ha de vigne sont déjà certifiés HVE 3 (Haute valeur environnementale niveau 3) sur 2 220 ha en production. Et 103 ha sont déjà cultivés en bio par 11 producteurs.

Plusieurs personnalités étaient présentes (1)

La stabilité du foncier agricole permet de continuer à aider des vignerons à s'installer et à conforter le réseau de partenaires traditionnels: Safer, Crédit agricole, Groupama et Chambre d'agriculture. Notamment par toute une série de mesures d'aide.

S'agissant de la restructuration, Marc Ducournau espère que les aides de l'Union européenne à la restructuration seront maintenues, « car il y a de plus en plus de parcelles touchées par les maladies du bois ».



Le vignoble du Sud-Ouest (carte empruntée au site de Plaimont Producteurs)

L'exercice du 1er août 2020 au 31 juillet 2021

L'année a été difficile, mais la récolte a permis de vinifier 159 183 hl, soit seulement 5 786 hl de moins qu'à l'exercice précédent (-3,6%). D'où une augmentation de stocks évaluée à 5 619 hl. Mais « ces stocks permettront de fournir nos clients, surtout pour les AOC Saint Mont (moins pour les IGP Côtes de Gascogne blanc) ». Puisque le terrible gel d'avril 2021 a réduit la récolte de l'automne 2021.

Il faut dire qu'au printemps 2021, le mildiou s'est installé de bonne heure : « il faut remonter au millésime 2007 pour trouver une telle agressivité de ce champignon ». Puis le froid et l'humidité du mois de mai a amené de la coulure, surtout sur les cépages sauvignon et fer servadou.

Mais les vendanges de 2020 ont été les deuxièmes parmi les plus précoces depuis 40 ans : elles ont commencé le 20 août et se sont terminées le 30 septembre. Heureusement, dans des conditions sanitaires très satisfaisantes, d'où un millésime de qualité dans les trois couleurs.



La vigne en automne à Sabazan

La récolte 2020 et les stocks au 31 juillet 2021 dans les AOC

AOC Saint Mont blanc : 9 366 hl (récolte) et 16 000 hl (stock),

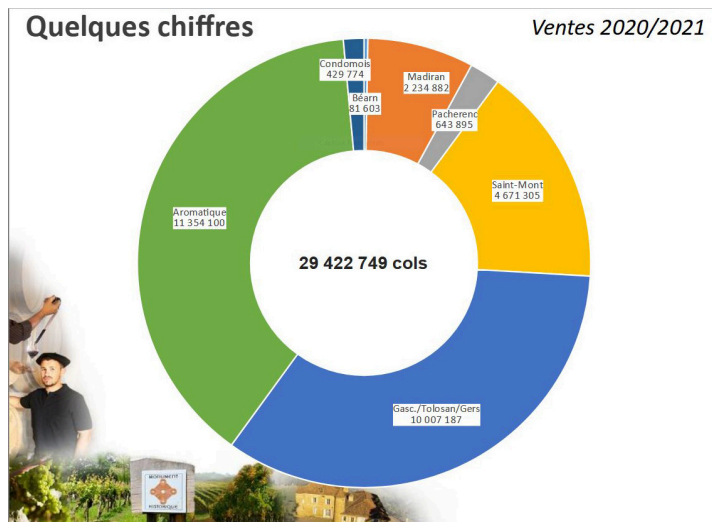
AOC Saint Mont rouge : 15 925 (récolte) et 53896 hl (stock),

AOC Saint Mont rosé : 14 040 hl (récolte) et 3 c525 hl (stock).

Les investissements

Des investissements importants ont été réalisés au cours de l'exercice. Ils ont porté sur des achats de terrains à Aignan pour la gestion des effluents, sur du matériel de chai (centrifugeuse, pompes etc.), sur du matériel de régulation de la température et sur le revêtement époxy de la cuverie. Pour un total de 1 344 059 euros, dont 35 729 pour le chai de Plaisance-du-Gers, 130 480 pour celui d'Aignan et 1 177 850 pour celui de Saint-Mont. À quoi il faut ajouter 222 538 euros pour le renouvellement de la futaille.

Mais l'investissement le plus important a été la dernière tranche du nouveau chai de vinification de 17 000 hl, construit à Saint-Mont. Son coût total a été de 1,8 million d'euros, dont 0,795 sur l'exercice. Grâce à France Agrimer et à la Région Occitanie.



Document projeté lors de l'assemblée générale

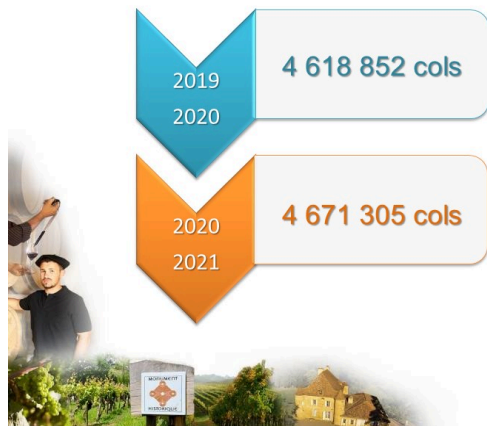
Les ventes

La crise sanitaire a, certes, affecté les ventes : les cafés, restaurants et hôtels, notamment, ont drastiquement réduit leurs commandes. Mais la perte n'a été que de 6 % en volume et 3 % en chiffre d'affaires. Marc Ducournau met cette résistance au compte de la solidité de la structure de commercialisation de Plaimont Producteurs.

Le président de la Cave des vignerons du Saint Mont renouvelle son appel à conserver le linéaire Sud-Ouest, notamment dans les grandes surfaces, pour conserver l'identité des vins de Gascogne. Décryptons : cela veut dire de ne pas faire un amalgame avec les vins vendus dans des linéaires Sud de France.

Quelques chiffres AOC SAINT-MONT

Ventes 2020/2021



COVID-19

↑ 1%

Document projeté lors de l'assemblée générale

Finances

Le chiffre d'affaires s'établit à 18,2 millions d'euros (21 à N-1). L'excédent brut d'exploitation, à 1,5 million d'euros (1,7 à N-1). Le résultat net, à 41 559 euros (93 109 à N-1). Les capitaux permanents atteignent 27,9 euros (27,5 à N-1) et le ratio d'indépendance financière est de 74 % (72 % à N-1).

S'agissant de la rémunération des adhérents :

le même prix à l'hectolitre a été maintenu pour les AOC Saint-Mont 2019 et les IGP Côtes de Gascogne 2020,

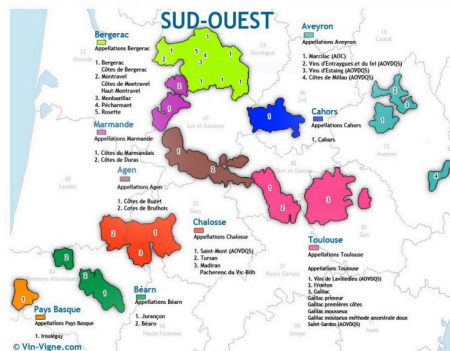
la rémunération de la catégorie Les Vieilles vignes (vignes de plus de 40 ans) est augmentée de 250 euros/ha, car c'est un succès commercial,

la rémunération des vignerons engagés en agriculture biologique est augmentée de 40 % par rapport à la rémunération conventionnelle.

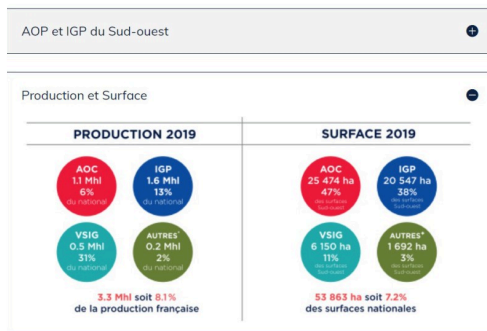
Conclusion

Marc Ducournau s'attend à ce que les comptes du prochain exercice soient affectés par la période de gel du printemps 2021. Mais il estime que la maîtrise des charges fixes et l'augmentation des prix permettront d'en limiter les conséquences. Et il donne rendez-vous à tous pour la manifestation traditionnelle du Vignoble en fête qui reprend sa date traditionnelle : le dernier week-end de mars (2022 bien sûr).

(1) Outre Olivier Dabadie, président de Plaimont Producteurs et Joël Boueilh, président national des vignerons coopérateurs, Xavier Vant, directeur des Territoires, le député Jean-René Cazeneuve, le sénateur Franck Montaugé, le président de la Chambre d'agriculture Bernard Malabirade et Estelle Poirot, directrice de l'antenne de la Banque de France à Auch avaient fait le déplacement.



Carte vins du Sud-Ouest (site vignoble-sudouest.fr)



Production des vignobles du Sud-Ouest (site vignoble-sudouest.fr)